

Le montant de la cotisation pour L'ADHÉSION PERSONNE MORALE de l'association L'Atelier de la Poissonnerie est fixé à 50 €. Cette adhésion est valable pour une durée d'un an, à compter de la date de souscription.

Cette adhésion, destinée aux structures et n'engage pas l'entité souscriptrice à participer activement à la vie de l'association. Elle permet de favoriser le développement de partenariats privilégiés avec les structures adhérentes.

Nom :

Prénom :

Tél fixe/ port :

E-mail :

Date d'adhésion :

Chèque

Espèces

Virement bancaire

Abonnement à la newsletter de l'association

J'accepte et pris connaissance que je sois pris en photos et en vidéo dans le cadre uniquement des activités de l'association dans un but de promotion et de communication de ses activités.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'association s'engage à protéger les informations personnelles fournies lors de l'inscription. Ces données sont nécessaires pour faciliter la communication avec les adhérents, notamment pour informer les membres des événements et des activités de l'association, et communiquer des informations importantes liées aux événements et réunions bénévoles, aux assemblées générales et aux décisions de l'association,

Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent en contactant l'adresse mail suivante : atelier.poissonnerie@gmail.com

En signant l'adhésion, le Membre Actif reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts de l'association, et s'engage à les respecter.

Signature , précédée de la mention « Lu & approuvé » :

**ADHÉSION
PERSONNE MORALE**

L'ATELIER DE LA POISSONNERIE

